

*L'honorable sénateur Crerar veut une immigration plus intense*

Venant d'une des écrivains les plus éminents du monde, l'éloge qui précède montre bien que les Ukrainiens sont loin de violer les principes de l'hygiène; quant à être ignorants ou indésirables, nous laisserons l'hon. sénateur Crerar réfuter l'accusation. Parlant au Sénat sur la motion de l'hon. M. Roebuck relativement à l'immigration, le 8 mai 1946, il s'est exprimé partiellement en ces termes:

"Les Ukrainiens ont beaucoup contribué à la mise en valeur de cette région des provinces des Prairies. Je me rappelle qu'à leur arrivée au Canada, il y a quarante ans ou plus, ces gens ne disposaient que de bien maigres capitaux. Je connais une localité où ils se sont établis. Ils ont obtenu des homesteads de 160 acres—la terre n'était pas bien fertile—et ils ont construit des huttes de bousillage, dans lesquelles ils se servaient de fours en terre séchée pour faire cuire leurs aliments. Ils ont travaillé ferme à toutes les tâches qu'ils pouvaient trouver et ont réalisé des épargnes. On remarque aujourd'hui dans cette région de belles fermes, de bonnes routes, des habitations confortables et de bonnes granges, ainsi que tout ce qui caractérise un groupement progressiste. Les pionniers ukrainiens qui sont venus s'établir au Canada portaient des habits en peau de mouton; ils ignoraient complètement notre langue, et étaient dépourvus de fonds; toutefois, leurs enfants, ou leurs petits enfants non seulement occupent des emplois dans le commerce ou exercent des professions, mais ils siègent dans les conseils municipaux et dans les législatures, et ils prennent une part active à la vie nationale. En outre, ces groupes ont apporté une contribution fort appréciable à la culture intellectuelle non seulement des localités qu'ils habitent mais du Dominion tout entier."

Ces remarques ne viennent pas d'un homme ordinaire, mais bien d'un homme de vaste expérience. Comme ancien président des United Grain Growers et ministre des chemins de fer, il a eu l'occasion d'étudier le progrès accompli par les immigrants ukrainiens et de l'apprécier à la lumière de sa grande expérience. Jugeant de la question à sa valeur intrinsèque, il ne laisse pas un habit de peau de mouton aveugler ni fausser son jugement et, s'étant rendu compte par lui-même, il approuve sans réserve la contribution des Ukrainiens à la vie générale du Dominion et à la façon dont l'Ukrainien de nos jours s'est pénétré de notre mode de vie, de notre langue, de nos lois et de nos institutions.

Partout dans le monde l'Ukrainien a mérité le respect universel à cause de la lutte magnifique qu'il a livrée à l'ennemi et il commence à recevoir au Canada le même hommage pour s'être adapté à notre mode de vie.

*Toute une race incriminée pour les crimes d'un seul*

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Dans le passé, chaque fois qu'un crime a été commis, on a pris l'exception pour la règle et toute la race a servi de bouc émissaire pour le méfait d'un seul individu. Pour la prononciation fautive d'un mot, pour une différence dans les coutumes, pour l'étalage de traits de caractère et de tempérament différents des nôtres, pour des manières de vivre ne cadrant pas avec celles des Canadiens, les étrangers devenaient invariablement victimes de farces, de sarcasmes, d'insultes, et d'indignités sans fin.

Le crime semblait tout particulièrement donner lieu aux insultes. Si un étranger était accusé de vol, tous les étrangers étaient des voleurs. Si un étranger battait sa femme, tous les aubains étaient des batteurs de femme; si un nouveau Canadien tuait un être humain, il s'ensuivait que tous les nouveaux Canadiens étaient des meurtriers et ainsi de suite à l'infini; le crime d'un seul devenait un indice de la mentalité et de la moralité de la race à laquelle le coupable appartenait.